

Élection du bureau de CMA-France: nouvelle équipe, même politique?

Le 8 décembre, les présidents des Chambres de Métiers et de l'artisanat fraîchement élus en octobre dernier se sont réunis en assemblée générale et ont élu le bureau de CMA FRANCE. Joël FOURNY est réélu pour 5 ans président de CMA France. Il préside aussi depuis 2016 la chambre de métiers et de l'artisanat de région des Pays de la Loire.

Les nouveaux membres du Bureau de CMA France:

Au poste de président : Joël FOURNY, président de la CMA Pays-de-la-Loire

Au poste de premier vice-président : Laurent RIGAUD, président de la CMA Hauts-de-France

Au poste de deuxième vice-président : Joseph CALVI, président de la CMA Occitanie et de la CMA de niveau départemental de l'Ariège

Au poste de troisième vice-président : Fabienne MUNOZ, présidente de la CMA de niveau départemental de l'Ardèche

Au poste de trésorier : Gérard BOBIER, président de la CMA de niveau départemental d'Indre-et-Loire

Au poste de trésorier-adjoint : Yannick MAZETTE, président de la CMA Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Au poste de secrétaire : Michel Aoustin, président de la CMA Bretagne

A un poste de secrétaire-adjoint :

- Isabelle GUILLAUD, présidente de la CMA de niveau départemental de Savoie
- Fabienne LEPOITTEVIN, présidente de la CMA de niveau départemental du Finistère
- Emmanuel POYEN, président de la CMA Bourgogne-Franche-

Comté

- Christophe RICHARD, président de la CMA Grand-Est et de la CMA de niveau départemental des Vosges
 - Gérard GOMEZ, président de la CMA Nouvelle-Aquitaine
- Représentant outre-mer : Henri SALOMON, président de la CMA Martinique

Le président de CMA FRANCE entend bien poursuivre le plan d'actions déjà initié pour défendre, valoriser et renforcer l'artisanat. Il souhaite aussi poursuivre la transformation du réseau.

Et les personnels des CMA dans tout cela?

Les agents des CMA sont une fois de plus les grands absents de la communication de CMA FRANCE. Le SNCA-CGT, rappelle que sans l'implication de son personnel, le président de CMA France aura toute les difficultés du monde pour atteindre ses objectifs.

Tâche ardue que de stimuler l'engagement et de rassembler les énergies!

Le constat est là:

- l'attractivité du réseau est en berne notamment depuis que les présidents votent, à l'unanimité depuis 11 ans, le gel des salaires .
- Les perspectives de carrière pour les personnels sont, quant à elles, très loin d'être à la hauteur. Le rapport du cabinet Arthur Hunt commandé par CMA France en 2020 a démontré que les rémunérations sont de 13 à 20% sous le marché. Il est d'ailleurs fort à parier qu'en 2022 les premiers échelons des grilles indiciaires des catégories employés et techniciens vont se retrouver une nouvelle fois sous le seuil du SMIC.
- La charge de travail est en constante augmentation entraînant un accroissement des risques psychosociaux.

En CPN56 (commission paritaire nationale), Le grand chantier sur les rémunérations promis par l'ancienne mandature a été expédié en 2021 en deux ou trois séances; cela s'est soldé par un fiasco. Les présidents, trop soucieux d'adapter le statut pour régionaliser le réseau des CMA, ont balayé les propositions du SNCA-CGT d'un revers de main sans y apporter une réelle attention.

De l'aveu même des présidents : « **Une revalorisation générale, n'est pas envisageable** »

Le SNCA-CGT, depuis des années dénonce la paupérisation des agents des CMA. Le nouveau bureau de CMA France doit prendre la mesure de la situation réelle des personnels.

Il est donc urgent de:

1. Revaloriser immédiatement le point d'indice.
2. Mettre en place des mesures de rattrapage des salaires.
3. Travailler sur la refonte des grilles indiciaires pour les bas salaires
4. Mettre en oeuvre très rapidement les mesures d'amélioration des conditions de travail des agents.

Le SNCA-CGT fera en sorte que les agents des CMA ne soient pas oubliés dans les dispositifs, mesures ou modifications statutaires qui seront mis en place par la nouvelle équipe de CMA FRANCE.